

60
ans
1948-2008



DIRECTION GENERALE

Tunis, le 15 Septembre 2008

Acquisition d'un Avion A 340 – 500 (Avancement du Projet)

1) Introduction :

Tunisair a eu des réunions de travail avec le constructeur Airbus et Air France Industries qui sont respectivement le vendeur avion et le centre de modification spécialisé dans l'étude et installation des aménagements VIP.

Suite aux réunions, les travaux effectués et les accords obtenus, nous avons demandé l'élaboration d'une offre commerciale complète aussi bien à Airbus qu'à Air France Industries.

2) L'offre Airbus :

L'offre Airbus est parvenue par e-mail à Tunisair le vendredi 05 Octobre dans l'après midi. Elle reprend les termes de la 1^{ère} proposition avec les compléments requis et a une date d'expiration fixée au 20 Octobre 2008.

Avant la date d'expiration, il est demandé à Tunisair de payer un acompte de 25 millions de dollars. Tunisair a demandé l'extension d'une semaine de la validité et rentre en négociation à Tunis avec l'équipe Airbus ce mercredi 15 Octobre 2008.

3) L'offre d'Air France Industries :

Suite à l'étude par Air France d'un projet d'aménagement VIP respectant les spécifications communiquées par Tunisair et à sa validation, Tunisair a demandé à Air France Industries une offre commerciale. La négociation de la dite offre aura lieu dès acceptation de l'offre Airbus par Tunisair.

4) Orientation :

Une fois l'offre Airbus acceptée, le contrat sera établi, discuté et signé entre les deux parties. A la signature un 2^{ème} acompte de 15 millions de dollars sera versé à Airbus. Le reliquat est à solder à la livraison de l'avion qui aura lieu en Décembre 2008.

L'échéancier de paiement de l'aménagement VIP ne sera connu qu'à la réception de l'offre d'Air France Industries dont l'acceptation (avant mi-Novembre) donnera lieu au versement d'un acompte que nous estimons à un montant de 10 millions de dollars.

Le total des acomptes à payer avant mi - Novembre s'élève à 50 millions de dollars (prix total de l'avion équipé est de 160 millions de dollars) et qui se repartissent comme suit :

- 40 millions à Airbus,
- 10 millions à Air France Industries.

Respects,

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Nabil Chettaoui
Nabil CHETTAOUI

Les variantes proposées

1. Dossier Vert :

1.1 Les croquis aménagement VVIP zone avant :

Il est proposé 10 variantes pour l'aménagement VVIP dans l'objectif d'offrir les commodités ci-après :

- Maximum d'espace au centre de la zone,
- Fauteuils lits,
- Six places certifiables décollage / atterrissage,
- Des tables pour pouvoir assurer les services requis pour six personnes,
- Un bureau VVIP.

Les sièges désignés T / O sur les croquis peuvent être occupés durant le décollage et l'atterrissage, les autres sont utilisés durant le vol de croisière seulement.

1.2 Proposition d'un aménagement provisoire :

Il s'agit de l'installation dans la zone avant du kit VIP disponible (siège VIP, bureau et un siège double en face du siège VIP).

L'ensemble sera installé dans la rangée centrale à l'arrière après démontage des sièges existants pour laisser suffisamment d'espace dans la zone centrale. Le dit kit sera utilisé pendant le vol.

Cet aménagement est prévu à être installé en attendant la rentrée de l'avion en chantier.

La durée de l'étude et de l'installation est de 3 mois à partir de la signature du contrat.

2. Dossier bleu :

2.1 Options d'aménagements des zones VIP et invités :

Quatre variantes d'aménagement sont proposées pour cette zone :

- a) 18 sièges VIP et 53 sièges invités installés dans 2 sous zones séparées par une cloison.
- b) 26 sièges VIP et 21 sièges invités avec deux compartiments de stockages (pour valises) installés dans 2 sous zones séparées par une cloison.
- c) 26 sièges VIP et 29 sièges invités installés dans 2 sous zones séparées par une cloison.
- d) 24 sièges VIP et 37 sièges invités installés dans 2 sous zones séparées par une cloison.

2.2 Simulation chargement en cabine :

La simulation a été effectuée pour les compartiments de rangement existants dans l'avion dans la configuration actuelle et ceux prévus dans la chambre présidentielle.

Au total 17 valises peuvent être embarquées et dont la composition est la suivante selon les dimensions en mm :

- 2 valises / 1200 x 800 x 500,
- 15 valises / 800 x 500 x 300.

L'aménagement de la zone VIP et invités en 26 VIP et 21 sièges offre 2 compartiments en plus qui pourraient être utilisés pour des bagages embarqués.